

Sylvie ASSO

De: LEMOINE Constance <constance.LEMOINE@cote-azur.cci.fr>
Envoyé: jeudi 19 juin 2025 10:57
À: Sylvie ASSO
Cc: ROSSIGNOL Delphine
Objet: RE: Consultation relative à la Modification Simplifiée n°8 du PLU

Bonjour Madame Asso,

Vous avez bien voulu nous associer à la modification simplifiée n°8 du PLU de votre commune et nous vous en remercions. Cette demande n'entrant pas dans la procédure officielle PPA, nous nous permettons de vous faire un retour par mail.

Nous saluons l'ensemble du dossier, qui permet une compréhension claire de la volonté d'agir pour enrayer la diminution de l'offre de logements locatifs pérennes. Nous avons bien noté que la servitude de résidence principale, inscrite à l'article 9 des dispositions générales et intégrée au zonage des zones UA, UB, UC et UE, vise à interdire dans les secteurs concernés la réalisation de constructions nouvelles à usage de résidence secondaire.

Nous partageons la volonté de favoriser l'installation durable de ménages à l'année, ce qui contribuera à stabiliser la population active locale. Cela représente un levier important pour le fonctionnement des entreprises, le maintien des services de proximité et la dynamisation du tissu économique local.

La Chambre de Commerce et d'Industrie émet un **avis favorable** sur cette procédure.

Néanmoins, nous attirons votre attention sur les effets potentiellement limitants de cette disposition sur l'activité économique touristique. Il nous semble essentiel que l'objectif de stabilisation résidentielle s'accompagne d'une réflexion sur le maintien d'une attractivité touristique au sein de la servitude de résidence principale.

Bien cordialement,

Constance LEMOINE - CHARGÉE DE MISSION URBANISME

CCI Nice Côte d'Azur
T. : +33 4 93 13 73 53
www.cote-azur.cci.fr | 04 93 13 73 00

De : Sylvie ASSO <sylvie.asso@ville-la-turbie.fr>
Envoyé : lundi 16 juin 2025 08:28
À : LEMOINE Constance <constance.LEMOINE@cote-azur.cci.fr>
Objet : TR: Consultation relative à la Modification Simplifiée n°8 du PLU

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la modification simplifiée n°8 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de La Turbie, nous vous transmettons, pour consultation, le dossier relatif à cette modification.

Lien de téléchargement : <https://www.swisstransfer.com/d/5de3320c-30ba-439f-9a5e-29f910354bde>

Nous vous prions de bien vouloir nous faire part de vos observations et avis sur ce dossier sous un mois.

Dans l'attente de vos retours, nous vous remercions par avance pour votre collaboration.